



*Le présent document doit parvenir au Service Relations Publiques de la Commune de Tubize, Grand Place 1, 1480 Tubize, **au plus tard 30 jours avant la date de mise à disposition du local communal.***

Renseignements sur la réservation du local : Service Relations Publiques - ☎ : 02/391 39 60

Renseignements techniques : Dépôt communal - ☎ : 02/355 58 44

Lorsque la demande est introduite moins de 30 jours avant la date de la première occupation, l'administration communale imposera au demandeur une pénalité de 30 €.

Identité de l'association ou de l'autorité : Autorité publique - Association tubizienne - Association paracommunale (biffer la mention inutile)

Nom : Finalité :

Adresse : Code Postal : Commune :

Identité du demandeur (responsable de l'association ou de l'autorité publique) :

Nom : Prénom : Adresse :

Code Postal : Commune : N° téléphone : / N° télécopieur : /

N° portable (obligatoirement accessible) : /

Adresse électronique :@.....

Qualité du demandeur (aptitude à représenter l'association ou l'autorité publique) :

Motifs de la demande:

Tarifs

<u>Autorités publiques et associations tubiziennes</u>	
Locaux	Tarif B - par heure ou fraction d'heure
Renard	3 €
Salle Square Larcier	3 €
Réfectoire Larcier	2 €
Réfectoire Wautrequin	2 €
Autre :	2 €

○ **Sollicite la mise à disposition annuelle du local communal suivant pour l'année 200... - 200... :**

○ **Selon le planning suivant : (légende à utiliser : J = journée entière – M = matinée – AM = après-midi – S = soirée)**

Indiquer dans chaque case la légende accompagnée du nombre d'heures d'occupation. Exemple : M3 = matinée pendant 3 heures

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Nombre heures	Coût			
SEPTEMBRE																																				
OCTOBRE																																				
NOVEMBRE																																				
DECEMBRE																																				
JANVIER																																				
FEVRIER																																				
MARS																																				
AVRIL																																				
MAI																																				
JUIN																																				
JUILLET																																				
AOUT																																				

Total des heures :

Coût total :

Le soussigné déclare avoir pris connaissance :

- du règlement redevance relatif à la prestation des services communaux et s'engage à le respecter ;
- du règlement d'ordre intérieur d'occupation des locaux communaux et s'engage à le respecter ;
- du fait que la demande doit être soumise à l'approbation du Collège communal.

Date de la demande et signature